Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_054-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01 JUILLET 2021

Délibération n° 2021/054

OBJET :

Demande de subventions
« Les rencontres de l'Art et du Cuir à Graulhet »

Date de convocation : **24 juin 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **26**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **08 juillet 2021**

L'an **2021, le 01 juillet** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 26
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme AMALIK Hanane - Mme BORDES Mélanie - M. CALMETTES Patrick - M. JOLY Jean-Luc - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 7
Mme LEPINAY Marie-Christine (pouvoir LAVIT Michèle) - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir BOUTIN Mireille) - M. BARTHES Philippe (pouvoir BELOU Florence) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme FITA Claire (pouvoir TRUQUET Marie-Thérèse) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

M. SERIN Christian a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_054-DE

La ville de Graulhet souhaite favoriser la rencontre entre la création contemporaine et la filière cuir de Graulhet. Il s'agit de montrer la richesse du savoir-faire Graulhétois en rassemblant artistes, designers et artisans du cuir autour de la matière cuir. Cette émulation permettra de mettre en avant le génie artistique et l'excellence de l'industrie du cuir de Graulhet, de favoriser l'émergence de nouveaux talents. Aujourd'hui, après un déclin économique, la ville semble renaître, des industries et artisans revalorisent la matière et mettent en valeur le savoir-faire unique local en se tournant vers le semi-luxe ou le luxe. Un mouvement de redynamisation émerge pour redonner une seconde vie au patrimoine architectural, souvent tourné vers la culture et l'art (Plasticiens volants, médiathèque, l'uZine, etc.)

Fort de ce constat, le service vie Culturelle et Patrimoine de la collectivité propose la mise en place d'une manifestation régulière innovante annuelle déclinée en trois axes principaux.

En premier lieu, quatre résidences d'artistes/designers installées au cœur des entreprises cuir du territoire, pendant quatre semaines en septembre.

En second lieu, une campagne de communication à destination des professionnels de la filière cuir et des autres filières (locales, régionales ou nationales), des publics empêchés, des scolaires, du grand public, des graulhétois et du public régional.

Enfin, une mise en réseau des œuvres produites régionalement, au sein de diverses structures (centres d'art contemporain, musées, entreprises, fondations, etc.).
Le projet favorise le partenariat au niveau local et régional (collectivités territoriales, secteur du tourisme, artistes, designers, entreprises, scolaires, milieux associatifs, structures d'art contemporain, etc) et agit comme un renforcement de ces partenariats pour des projets coopératifs.

Ces rencontres permettront de promouvoir l'innovation des mégissiers et des maroquiniers, leur savoir-faire et d'explorer les liens entre les entreprises et la création artistique. En plus de favoriser la création contemporaine, ces rencontres agissent comme une rampe de lancement de plusieurs projets : la rénovation de la Maison des Métiers du Cuir, l'intégration des visites en entreprises « Graulhet, le cuir dans la peau » dans un cadre régional voire plus large.

Un tel événement a pour objectif de valoriser les réflexions engagées par les acteurs du cuir de Graulhet sur l'avenir de la filière et de leur donner une visibilité nationale voire internationale. Cet événement permet de raconter le territoire de Graulhet et son patrimoine culturel avec comme clef d'entrée le savoir-faire des entreprises.

Ce type de projet permet d'accentuer le sentiment d'appartenance et de fédérer public, entreprises et acteurs locaux. Enfin, il s'agit d'encourager les entreprises locales à la recherche et à l'innovation au contact des artistes et designers.

Le projet, initialement programmé en 2019 avec un budget de 40 400 €, a fait l'objet de demandes de subventions auprès de divers organismes sous ce montant.

Reporté à deux reprises en raison de la pandémie, le projet a été remanié et le budget associé revu à la baisse. Il est à noter que la subvention régionale d'aide à la diffusion ayant été accordée sur le budget initial, le montant final d'attribution pourrait être réduit.

Des aides complémentaires sont en cours d'étude. Un dossier de demande de financement européen FEDER, porté par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, intègre ce projet. Le montant de l'aide sera calculé sur la part d'auto-financement de la mairie de Graulhet. Si le projet est éligible, la CAGG réceptionnera les fonds européens et reversera à la mairie de Graulhet sa quote-part.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_054-DE

Vu les subventions attribuées par la Région Occitanie, le Département du Tarn (commission permanente du 9 octobre 2020) et le Conseil National du Cuir,

Vu la subvention sollicitée auprès de la DRAC et des crédits réservés pour le projet des « Rencontres de l'art et du cuir »,

Vu l'exposé du Maire présentant à l'assemblée délibérante le projet d'événementiel intitulé « Les rencontres de l'Art et du Cuir » prévu en septembre et octobre 2021 à Graulhet,

DÉCIDE

- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel du projet d'événementiel intitulé « Les rencontres de l'Art et du Cuir » pour un montant estimé à 21 900 euros TTC suivant :

Communication	2 400 € TTC
Pilotage, ingénierie, médiation	8 000€ TTC
Résidence (indemnités, logement, transport)	11 000 € TTC
Location de matériel	500 € TTC

- DE SOLLICITER les subventions suivantes aux taux le plus élevé possible :

- Subvention Région Occitanie dans le cadre du dispositif d'intervention d'aide à la diffusion (expositions, résidences, événements et festivales d'art contemporain en région Occitanie) ..... 5 000 €
- Subvention DRAC Occitanie ..... 5 000 €
- Subvention département du Tarn dans le cadre de la délibération de la Commission Permanente du 09 octobre 2020 ..... 1 000 €
- Subvention Conseil National du Cuir ..... 1 000 €
- Autofinancement ..... 9 900 €

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette délibération.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »